

Ecole primaire Paul Valéry
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Lundi 12 novembre 2018

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme Peretti, Directrice d'école.

Etaient présents :

Directrice : M^{me} Peretti

Enseignants : M^{mes} Pallier, Malterre, Mandine, Cazin, Peyrot, Ledrin, Chéné, Rocha, Farout, Arias, Hesry, Plissier, Goncalves, Rouche et MM. Demaret, Charpenel, Pitoun, Rozé, Bonmartin, Fontaine

RASED : M^{mes} Letierce et Somme

AESH : M^{me} Giannetti

Représentante de la Mairie : M^{me} François

Représentants de parents d'élèves :

- APIE : M^{mes} Ammour, Viratelle, Lelouche, Lacquehay, Afonso et MM. Samé, El Khamsi, Randoing, Darmengeat
- PEEP : M^{mes} Cassabois, Hubert, Cote et M. De Almeida

Etaient absents et excusés :

APIE : M^{me} Crochet et MM. Garnier, Desportes De La Fosse

PEEP : M. Nietcho

Le Conseil débute par la présentation des membres du conseil d'école.

1) Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 699

Nombre de votants : 187

Taux de participation : 26,75 %

98 suffrages pour l'APIE → 12 sièges pour l'APIE

50 suffrages pour la PEEP → 5 sièges pour la PEEP

Par rapport à l'an dernier, légère hausse du nombre de votants puisque le taux de participation était de 26,08%.

2) Bilan de la rentrée et des effectifs des classes

→ Actuellement, il y a 462 élèves inscrits dans l'école primaire avec la répartition suivante :

Ecole maternelle :

PS : 40 élèves

MS : 42 élèves

GS : 34 élèves

→ Effectif total école maternelle : 116 élèves

Effectif réparti en 4 classes de la façon suivante :

- PS : 28 élèves

- PS/MS : 12/18 → 30 élèves

- MS/GS1 : 11/18 → 29 élèves

- MS/GS : 13/16 → 29 élèves

Ecole élémentaire :

CP : 81 élèves

CE1 : 75 élèves

CE2 : 66 élèves

CM1 : 54 élèves

CM2 : 70 élèves

→ Effectif total école élémentaire : 346 élèves

Effectif réparti en 13 classes de la façon suivante :

- 3 CP : 27 ; 27 ; 27

- 3 CE1 : 25 ; 25 ; 25

- 2 CE2 : 27 ; 27

- 1 CE2/CM2 : 12/12 → 24

- 2 CM1 : 27 ; 27

- 2 CM2 : 29 ; 29

3) Règlement intérieur de l'école :

Lecture du règlement intérieur de l'école + vote

→ Voir documents – Nouveaux points sur l'interdiction des foulards et écharpes à l'école maternelle ainsi que sur l'utilisation des téléphones portables par les élèves pendant les activités d'enseignement dans l'enceinte de l'école et en dehors (hors dispositifs médicaux).

→ Pour : Unanimité

4) Coopérative scolaire

Actuellement, il y a en caisse : 8 716,91 €

Les cotisations de l'OCCE, les régies d'avance (150 € par classe) pour les 17 classes ont été déduites. L'appel de fonds a tout de même été distribué aux élèves car il y a de nombreux projets et sorties prévus dans toutes les classes. L'appel de fonds devrait permettre aux collègues de réaliser tous les projets de classe.

La répartition entre la coopérative et la subvention mairie est encore en réflexion.

Les informations seront données au fur et à mesure de l'avancement de la répartition des sommes.

La coopérative sert à financer en partie ou en intégralité des projets avec ou sans intervenant, sorties scolaires (car + entrées des sites), à acheter du matériel pédagogique pour les classes (livres, matériel pour les arts visuels, les sciences...).

La mairie participe au financement des sorties et projets avec la répartition suivante : 5 750 € pour l'école maternelle et 8 500 € pour l'école élémentaire.

5) Projets et sorties

Quatre classes de maternelle :

Thème du projet : Découverte sensorielle au service du langage

Spectacles et sorties en lien avec le projet :

- Deux spectacles (700 € et 702 €)
- Sortie à Pomochan (1 200 € payée par la coopérative scolaire) : octobre 2018
- Sortie à la Bergerie Nationale (8 € par enfant + transport – payée par la mairie) : juin 2019
- Sortie au Parc des Templiers : novembre 2018
- Animation KAPLA (500 € pour 100 enfants + 5,40 € par enfant supplémentaire + frais de déplacement)

Elémentaire :

Projets :

- 3 classes de CP + CM2 A (Mme Farout) + CM1B (Mme Arias) : projet danse (1 200 €)
- 3 classes de CE1 : projet cirque (environ 3 000 €)
- 2 classes de CE2 : projet théâtre
- Classe de CE2/CM2 : réalisation d'une comédie musicale

Sorties :

- CP B (Mme Ledrin) + CP C (Mme Chéné) → Sortie à la ferme de la Vue à Féricy
- CP A (Mme Peyrot) : Château de Vaux-Le-Vicomte + Cité de la Musique à Paris
- 2 classes de CE2 : Mac Val
- 2 classes de CM1 : Sortie à Chambord + sortie à Provins
- 2 classes de CM2 : Sortie vélo à Dourdan (14 mai 2019) + course d'orientation au Parc de Lormoy + Sortie accrobranche
- CE2/CM2 : sortie au parc animalier de Thoiry + Cité de la Musique ou Château de Vaux-Le-Vicomte

D'autres sorties seront à l'étude en fonction des fonds de la coopérative scolaire.

Comme les années précédentes, la mairie propose aux écoles élémentaires d'Epinay la course d'orientation pour les élèves de CM2, le tournoi de hand-ball pour les élèves de CM1, le cross des écoles du CP au CM2 et les journées d'athlétisme du CP au CM2.

6) Communication des adresses mail aux fédérations de parents

La mise à jour sur ONDE a été effectuée. Le fichier a été envoyé aux fédérations de parents.

7) Natation scolaire

L'activité est reconduite pour l'année 2018-2019.

Classes concernées : 3 classes de CE1 réparties en deux groupes

Période et jour : le mardi matin à partir de janvier 2019

Nombre de séances : 10

8) Portail famille

A partir de la rentrée de septembre 2019, les repas n'arriveront plus de la cuisine centrale, mais directement d'une entreprise.

Madame le Maire indique que le système portail famille a été largement adopté et fonctionne bien.

9) Travaux

Présentation des travaux réalisés durant l'été :

- Installation d'un panneau flash au niveau du passage piéton devant l'école.
- Création d'une toilette PMR au sein de l'école élémentaire.
- Rénovation du hall d'entrée de la maternelle.
- Création de 19 places de parking sur un côté de l'esplanade, afin de faciliter le stationnement lors du dépôt des enfants par les parents véhiculés.

Demande d'une réflexion sur la création de places supplémentaires en conséquence des difficultés de stationnement aux abords des écoles.

10) Grand Prix du Jeune Dessinateur et Grand Prix du jeune Lecteur

La PEEP présente la réitération de ces deux événements annuels.

Grand Prix du Jeune dessinateur sur le thème : « Dessine le carnaval de tes rêves » pour tous les élèves de la maternelle au CM2.

Grand Prix du Jeune lecteur : « Il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres, alors dis-nous pourquoi tu l'aimes » pour les élèves du CM1 jusqu'à la troisième.

11) Sécurité aux abords de l'école

Question sur la sécurisation du portail donnant sur la cour de récréation élémentaire côté Cours du Général de Gaulle.

En effet, des tracts du cirque ont été distribués à travers la grille aux enfants, ce qui a surpris certains parents.

Mme la Directrice indique qu'une telle distribution n'a pas été autorisée. Un rendez-vous sera programmé avec la mairie afin de discuter d'une solution permettant de sécuriser cet accès donnant sur la rue, afin de supprimer tout contact possible entre l'extérieur et les élèves.

12) Sortie de la garderie de l'élémentaire et mobilisation d'un animateur pour ouvrir et fermer la porte

Certains parents regrettent la fermeture de l'accès à l'école depuis Pâques 2018 et la mobilisation des animateurs pour remettre les enfants à la porte.

Mme la Directrice : Il s'agit d'une décision concertée avec les autres directrices sur recommandation de l'inspectrice.

Mme le Maire : La limitation d'accès à l'école pour la sortie de la garderie a été instaurée dans un souci de cohérence et de sécurité.

13) Plan Vigipirate

Enseignants de l'école maternelle : Depuis le 3 avril 2018, les parents de l'école maternelle ne pénètrent plus dans les locaux. Cette décision motivée par des raisons de sécurité engendre d'autres difficultés de sécurité : attroupement important en sortie de classe à 16h30 devant l'école semant la confusion, au risque qu'un enfant sorte sans adulte, et se fasse renverser. Ce problème a par ailleurs été amplifié dès la rentrée scolaire lors du changement de rythme, augmentant le nombre d'enfants sortant à 16h30.

APIE : Cette sortie donnant directement sur la route, la cohérence entre la mise en place de mesures de sécurité créant de l'insécurité pour les enfants est donc remise en question.

Les enseignants et parents d'élèves demandent à ce que l'inspectrice vienne constater l'insécurité provoquée par cette mesure. En effet, ces mesures doivent être adaptées au cas par cas selon la configuration des établissements scolaires.

Beaucoup de parents regrettent par ailleurs la perte de lien au quotidien avec les enseignants.

Mme la Directrice prend note de ces observations et en fera part à Madame l'Inspectrice.

14) Intervention d'un spécialiste en prévention concernant la maltraitance, les abus sexuels, le harcèlement et discrimination, les accidents domestiques

Les parents d'élèves demandent à ce qu'une campagne de sensibilisation soit mise en place concernant la maltraitance, les abus sexuels, le harcèlement et discrimination et les accidents domestiques.

L'équipe enseignante de maternelle indique qu'elle a intégré dans leur programme la sensibilisation aux accidents domestiques, ainsi qu'aux abus sexuels. L'année dernière, un intervenant extérieur avait sensibilisé les enfants et les parents en élémentaire sur les dangers des écrans, d'internet et des réseaux sociaux. L'équipe enseignante souhaite renouveler les interventions en classe des Majors Rodriguez et Fraquelli pour des séances de prévention dans ces différents domaines. L'organisation de ces interventions est en cours.

L'attention a été attirée sur le fait qu'il est indispensable que la pédagogie de cette sensibilisation soit bien adaptée aux enfants qui la reçoivent.

15) Hygiène à l'école : Toilettes

Les parents d'élèves demandent à ce qu'il y ait un dévidoir à papier toilette dans chaque cabine. En effet, actuellement, un seul dévidoir à papier toilette est disponible, un situé à côté des pissotières chez les garçons, un situé à côté du lavabo chez les filles.

Certains parents craignent que des enfants se retiennent en raison de cette restriction.

La directrice et les enseignants évoquent des actes de dégradation et bouchages de toilettes par une minorité d'élèves, entraînant des interventions lourdes. Les parents d'élèves maintiennent leur demande.

16) L'équipement informatique de l'école et la possibilité de demande d'équipement via la Banque Européenne d'Investissement

Evocation de l'existence d'une possibilité de financement du matériel informatique par la Banque Européenne d'Investissement.

Madame le Maire va se renseigner sur cette source de financement qui serait la bienvenue.

17) Normes d'accueil de la cantine

En maternelle, environ 80 élèves mangent chaque jour à la cantine avec deux services de restauration.

En élémentaire : 290 élèves sur 346 déjeunent à la cantine avec deux services de restauration.

Une partie du service de cantine est désormais délocalisée dans une salle annexe de la mairie.

Madame le Maire indique que cela est temporaire et a pour but de faciliter le service de la restauration des enfants. Ces déplacements se font dans de bonnes conditions de sécurité et d'encadrement. Des travaux de rénovation de la cantine de l'élémentaire sont prévus. Les travaux doivent être entamés en fin d'année scolaire et livrés pour la rentrée scolaire 2019.

18) Festival du livre

Il se déroulera du 19 au 23 novembre 2018 avec vente de livres vendredi 23 novembre de 16h30 à 18h30.

19) Fête de l'école

La fête de l'école aura à nouveau lieu cette année en juin 2019. Elle se déroulera un samedi matin en maternelle et un vendredi après-midi en élémentaire. Les parents souhaitent que la fête de l'école élémentaire soit ouverte aux familles mais l'équipe enseignante s'interroge sur la capacité d'accueil de l'école avec enfants et parents et sur les conditions de sécurité. Les enseignants s'engagent à y réfléchir.

Comme l'année dernière, les classes de l'élémentaire participeront au spectacle du périscolaire.

20) Dates des prochains conseils d'école :

- N°2 : Jeudi 14 mars 2019 à 18h30
- N°3 : Mardi 18 juin 2019 à 18h30

La séance est levée à 20H30.

Les secrétaires de séance,
M. Samé (APIE)
M. Bonmartin (enseignant)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,
M^{me} Peretti